

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AOUT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Herman-Henri Schneider.

MESSIEURS,

Par requête en date du 29 novembre 1841, le sieur Herman-Henri Schneider sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Schleddehausen (Hanovre), le 3 septembre 1790, et habite la ville d'Audenarde depuis à peu près trente ans.

Il a pris en mariage une femme belge. De cette union sont nés cinq enfants.

La conduite du pétitionnaire est irréprochable, et le commerce qu'il exerce lui procure une honnête existence.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
